

### LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 16 mai 2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 16 mai 2024, à l'Hôtel de Ville de Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire de Besançon.

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n° 11), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI (à partir de la question n° 3), Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO (jusqu'à la question n° 33 incluse), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n° 6), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n° 6), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à partir de la question n° 14), Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Annaïck CHAUVET

Etaient absents:

M. Nicolas BODIN, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN

Procurations de vote: M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Abdel GHEZALI, M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (à compter de la question n° 34), Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM, Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT, M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Christophe LIME à M. André TERZO, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR

\* \* \* \* \*

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

## 1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 avril 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- désigne Mme Annaïck CHAUVET, comme secrétaire de séance,
- approuve le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 avril 2024.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 49

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

## 2 - Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

### 3 - Information au Conseil Municipal - Octroi de la protection fonctionnelle de Mme la Maire

Mme Anne VIGNOT (1), conseillère intéressée, ne prend pas part au débat, ni au vote.

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'octroi de la protection fonctionnelle à Madame la Maire pour les faits évoqués dans le rapport.

### 4 - Formation des Conseillers Municipaux de la Ville de Besançon : Bilan pour l'année 2023

Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan de formation des Conseillers Municipaux de la Ville de Besançon pour l'année 2023 et débat sur la formation des Conseillers Municipaux.

## 5 - Intercommunalité - Validation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur les modalités et résultats du calcul des charges transférées au titre du transfert de la compétence « Construction ou aménagement, entretien, gestion et animation du Parc des Expositions et des Congrès de Micropolis » et du montant des attributions de la Commune de Besançon pour 2024 après prise en compte des incidences dudit transfert de compétence décrites dans le rapport de la CLECT du 11 avril 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 55

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

## <u>6 - Chambre Régionale des Comptes - Enquête relative au service d'accueil du jeune enfant mis en place par la Ville de Besançon - Rapport d'observations définitives</u>

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation et débat du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Bourgogne Franche-Comté sur l'accueil du jeune enfant (exercices 2018 et suivants).

### 7 - SEM Sedia - Participation à la création d'une société dédiée aux projets photovoltaïques

Ce projet a été retiré de l'ordre du jour.

## 8 - Renforcement des capacités d'accueil au périscolaire - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création de 58 emplois au Département de l'Education

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- se prononce favorablement sur la création de 58 emplois au département de l'Education : 16 emplois d'agents spécialisés des écoles maternelles ; 40 emplois d'adjoint technique et 2 emplois d'animateur.
- adopte l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte de l'ensemble de ces créations intervenant sur le budget principal,
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Ville de Besançon, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 55

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

## 9 - Soutien au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) - Permanence d'accès aux droits pour les femmes et les familles et informations juridiques générales

Anthony POULIN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 7 000 €, pour l'année 2024, au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, au titre des permanences juridiques.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 1

## 10 - Soutien à l'association Nouvel Esprit LGBTQ+ -Actions dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

Mme Lorine GAGLIOLO (1) et MM. Sébastien COUDRY (1) et Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention pour l'année 2024 de 2 500 € à l'association « Nouvel Esprit » pour ses actions dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie le 17 mai.

Rapport adopté à l'unanimité:

Pour : 52

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 3

## 11 - Animations commerciales et artisanales - Aide à l'Union des Commerçants de Besançon - Journée « Bonjour »

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 500 € à l'Union des commerçants de Besançon, dans la cadre de la journée « Bonjour » qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2024.

Rapport adopté à l'unanimité:

Pour : 55

Contre: 0

Abstention: 0

### 12 - Animations commerciales et artisanales - Aide au "Marché de créatrices et créateurs"

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 500 € à l'association des marchés des créateurs et des créatrices.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 55

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

## 13 - Office du Commerce et de l'Artisanat - Convention d'objectifs et de moyens - Avenant portant régie de recettes - Année 2024

Mmes Frédérique BAEHR (2), Julie CHETTOUH (1), Claude VARET (1) et MM. Nicolas BODIN (1), Benoît CYPRIANI (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'avenant portant la création d'une régie en faveur de l'Office du commerce et de l'Artisanat (OCAB).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 49

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 6

### 14 - Office de Tourisme du Grand Besançon (OTC) - Convention d'application annuelle 2024

MM. François BOUSSO (1) et Nathan SOURISSEAU (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la convention d'application annuelle 2024 entre la Ville et l'association Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon, en déclinaison de la convention triennale 2023-2024-2025, sous réserve du vote du budget de la Ville,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec l'association

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 53

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 2

#### 15 - Aide à des évènements Congrès - Troisième répartition 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 1 000 € à la Fédération Sportive et culturelle de France,
- 500 € à la Fédération Musiques Actuelles Bourgogne Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 55

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

## 16 - Relations internationales - Convention avec Grand Besançon Métropole et l'agence CORADE - Aide dans le cadre de la coopération décentralisée avec Douroula

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 12 500 € à l'agence Corade dans le cadre de la coopération décentralisée avec Douroula,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 55

Contre: 0

Abstention: 0

## <u>17 - Relations internationales - Attribution d'aides dans le cadre des Tandems Solidaires</u> <u>2024</u>

Mme Pascale BILLEREY (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le versement d'une subvention de 1 000 € à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole du Doubs, gestionnaire de l'établissement) pour le projet de Tandems Solidaires menés par ces classes l'école Condorcet.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 1

## 18 - Attribution d'une Aide à l'association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et Environs (AJVFBE) 2024

Mmes Fabienne BRAUCHLI (1), Marie-Thérèse MICHEL (1) et Françoise PRESSE (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la poursuite du partenariat avec l'association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et Environs et au versement d'une subvention de fonctionnement de 25 000 € pour l'année 2024, dont le financement sera assuré par les crédits inscrits sur la ligne 65.511.65748.0022221.34000,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 52

Contre : 0

Abstention: 0

9 W 724

Conseillères intéressées : 3

### 19 - Bilan 2023 des Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.)

Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

### 20 - Opérations immobilières réalisées par la Ville de Besançon - Rapport de Synthèse 2023

Le Conseil Municipal prend acte du bilan des opérations immobilières réalisées en 2023 par la Ville de Besancon.

### 21 - Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'un chemin piéton sis à Planoise

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- constate la désaffectation du chemin piéton, correspondant à une emprise d'environ 228 m² comprise dans la parcelle EO 301, conformément au plan en annexe,
- se prononce favorablement sur le déclassement du domaine public communal du chemin piéton.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 55

Contre: 0

Abstention: 0

## 22 - Ensemble immobilier 30 avenue Clémenceau - Résiliation du bail emphytéotique conclu entre la Ville et LOGE.GBM, cession partielle à la CCI Saône-Doubs, instauration de servitudes au profit du Conseil Régional

Mmes Carine MICHEL (1), Marie ETEVENARD (1), Myriam LEMERCIER (1) et MM. Damien HUGUET (1), Yannick POUJET (2), André TERZO (2) conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- se prononce favorablement sur la résiliation du bail emphytéotique portant sur le site 30 avenue Clémenceau aux conditions énoncées dans le rapport,
- se prononce favorablement sur la cession d'une partie du site 30 avenue Clémenceau à la CCI Saône-Doubs aux conditions énoncées dans le rapport,
- se prononce favorablement sur l'instauration de servitudes au profit du Conseil Régional,
- autorise Madame la Maire ou l'élu délégué à signer les actes notariés portant sur :
  - la résiliation du bail emphytéotique,
  - la résiliation de l'état descriptif de division-règlement de copropriété,
  - l'Etat Descriptif de Division en Volumes,
  - la cession d'une partie du site 30 avenue Clémenceau,
  - l'instauration de diverses servitudes au profit de l'acquéreur, du vendeur et du Conseil Régional.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 47

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés: 8

## 23 - Adhésion de la Ville de Besançon à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) 2024

Mmë Marie ŽEHAF (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- se prononce favorablement sur l'adhésion de la Ville de Besançon à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) et autoriser l'adhésion de la Ville de Besançon à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) au titre de sa compétence Propreté,
- approuve les statuts de l'association,
- approuve la cotisation annuelle d'un montant de 1 600 €,
- se prononce favorablement sur la désignation de Mme Marie ZEHAF comme représentante élue de la Ville de Besançon et de M. Bastien DUCRET comme représentant agent au sein de l'AVPU.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillère intéressée: 1

### 24 - Bâtiments Municipaux - Programme de mise en accessibilité - Demande de subventions

Mmes Frédérique BAEHR (2), Anne BENEDETTO (1), Julie CHETTOUH (1), Claude VARET (1) et MM. Nicolas BODIN (1), François BOUSSO (1), Benoît CYPRIANI (1), Damien HUGUET (1), Christophe LIME (1), Yannick POUJET (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le programme prévisionnel de mise en accessibilité,

- autorise la sollicitation des subventions auprès de l'Etat (FIPHFP) et de tout partenaire susceptible de participer aux opérations de travaux de mise en accessibilité, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 43

Contre: 0

Abstention: 0

## 25 - Accord-cadre relatif à des prestations de sûreté des bâtiments et des espaces publics pour la Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et le Centre Communal d'Action Sociale de Besançon - Autorisation de signature de l'accord-cadre et des marchés subséquents

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer l'accordcadre avec les prestataires retenus pour les lots 2, 3, 4 et 5.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

# 26 - Action éducative - Augmentation de la capacité de la restauration scolaire des écoles Charles Fourier et Saint-Exupéry et mise en accessibilité de l'école élémentaire Charles Fourier — Arrêt du coût prévisionnel définitif des travaux - Signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre

Mmes Valérie HALLER (1) et Carine MICHEL (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- approuve le programme de travaux et le montant du coût prévisionnel définitif des travaux,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant, d'un montant de 88 811 € TTC, au marché de maîtrise d'œuvre pour l'augmentation de la capacité de la restauration scolaire des écoles Fourier et Saint-Exupéry et mise en accessibilité de l'école élémentaire Fourier,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires selon le plan de financement ci-dessus et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 2

## 27 - Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) - Convention de partenariat avec EDF

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat entre la Ville de Besançon et EDF.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

### 28 - Accueil de loisirs périscolaires - Préparation rentrée et Règles de fonctionnement 2024-2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le projet de règlement intérieur des accueils périscolaires.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

### 29 - Patrimoine - Dénomination de rues Sapeurs d'Afrique et Alain MIMOUN

Le Conseil Municipal prend connaissance des dénominations de rues Sapeurs d'Afrique et Alain Mimoun.

### 30 - Fête de la Musique 2024

M. Damien HUGUET (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- se prononce favorablement sur la proposition d'attribution de subventions à quatre structures pour un montant total de 20 820 € répartis de la façon suivante :
  - o 2 500 € à l'association Basslime ;
  - o 2 500 € à l'association Sportive et d'Education Populaire (ASEP) ;
  - o 2 500 € à l'association Uppertone ;
  - o 13 320 € à l'association Le Bastion.
- se prononce favorablement sur l'autorisation de versements à ces structures,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer les nouvelles conventions à intervenir avec l'ASEP et le Bastion.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 1

### 31 - Transfert partiel de la compétence lecture publique à Grand Besançon Métropole

Mmes Frédérique BAEHR (2), Pascale BILLEREY (1), Karine DENIS-LAMIT (1), Anne VIGNOT (2) et MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Yannick POUJET (2) et Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le transfert à Grand Besançon Métropole de la compétence supplémentaire suivante, dans les conditions évoquées ci-après : « 26. En matière de lecture publique :

- Construction/aménagement, gestion, entretien et animation de la Grande Bibliothèque,
- Actions d'animation et mise en réseau de la lecture publique sur le territoire communautaire, en concertation avec les communes, à compter du 1er janvier 2025,
- Gestion, entretien et animation de la Médiathèque Pierre Bayle à Besançon et de la Bibliothèque d'étude et de conservation à Besançon, à compter de la date à laquelle la réception des lots de travaux n° 1 à n° 21 de la Grande Bibliothèque aura été prononcée ».

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 10

### 32 - Acquisition d'un lavis à l'aquarelle de Pierre-Adrien Pâris

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire, ou son représentant, à approuver l'acquisition de l'œuvre et accepter la participation financière de l'association des Amis des Musées et des Bibliothèques d'un montant de 2 250 €.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

## 33 - Festival International de Musique de Besançon Franche-Comté - Convention financière 2024

Mmes Aline CHASSAGNE (1), Juliette SORLIN (1) et MM. François BOUSSO (1) et Olivier GRIMAITRE (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil municipal

-se prononce favorablement sur la proposition d'attribution de la subvention 2024 au Festival International de Musique de Besançon Franche-Comté d'un montant de 148 000 €,

- -se prononce favorablement sur l'autorisation du versement de ladite subvention au Festival International de Musique de Besançon Franche-Comté.
- -autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention financière 2024 entre la Ville de Besançon et le Festival International de Musique de Besançon Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 51 Contre: 0 Abstention: 0 Conseillers intéressés: 4

#### 34 - Aide à des associations sportives - Quatrième attribution 2024

M. Laurent CROIZIER, conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- Manifestations sportives et subventions exceptionnelles :
  - District de Besançon Pétanque 1 000 €
  - Besançon France Double 2024 7 000 €
  - UNSS 2 000 €
  - Besançon Triathlon 6 000 €
  - Entre Temps Escalade 2 000 €
  - Besançon Football 1 000 €
  - Besançon Espérance 1 000 €
  - PBHB 1 000 €
  - OB 1 000 €

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 54 Contre: 0 Abstention: 0 Conseiller intéressé: 1

### 35 - Insertion - Aide à l'Association Accueil Famille PERGAUD

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le versement de la subvention 2024 d'un montant de 1 500 € à l'association Accueil Famille Pergaud.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 55 Contre: 0 Abstention: 0 Conseiller intéressé: 0

### <u>36 - Maisons de quartier et Espaces de vie sociale municipaux - Tarifs pour la saison</u> 2024/2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les tarifs applicables pour la saison 2024/2025 des Maisons de quartier et Etablissements de vie sociale municipaux.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 55 Contre: 0 Abstention: 0 Conseiller intéressé: 0

### 37 - Kursaal - Tarifs de location des salles pour le 1er semestre 2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de procéder à un vote séparé, conformément à l'article 19 du règlement intérieur,

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour: 55 Contre: 0 Abstention: 0 Conseiller intéressé: 0

- adopte les tarifs suivants pour le 1er semestre 2025 : gratuité totale, tarif associatif (local et hors Besançon), tarif professionnel (local et hors Besançon) et forfait accessoires, vaisselle de remplacement,

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 55

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

- adopte le tarif suivant : participation aux frais de fonctionnement,

Mmes Pascale BILLEREY (1), Aline CHASSAGNE (1), Lorine GAGLIOLO (1), Myriam LEMERCIER (1), Agnès MARTIN (1), Carine MICHEL (1), Karima ROCHDI (1), Juliette SORLIN (1), Claude VARET (1) et MM. Hasni ALEM (1), Guillaume BAILLY (1), Kévin BERTAGNOLI (1), François BOUSSO (1), Sébastien COUDRY (1), Olivier GRIMAITRE (1), Pierre-Charles HENRY (1), Anthony POULIN (2), Yannick POUJET (2) et Nathan SOURISSEAU (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 34

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 21

### 38 - Aides aux associations d'animation de quartier et de loisirs - 1ère attribution 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- se prononce favorablement sur l'attribution de 16 subventions à des associations pour un montant total de 41 600 €.
- se prononce favorablement sur les conventions à conclure avec le Comité de quartier Torcols Chailluz et l'Association de la Combe Saragosse,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre avec le Comités de quartier Torcols-Chailluz et l'Association de la Combe Saragosse.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

### 39 - Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) 2024 - Action "logement temporaire"

Mmes Carine MICHEL (1), Marie ETEVENARD (1), Myriam LEMERCIER (1) et MM. Damien HUGUET (1), Yannick POUJET (2), André TERZO (2) conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- attribue une subvention de fonctionnement au bailleur social Loge.GBM pour un montant maximum de 34 071 €.
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention de financement entre le bailleur social Loge.GBM et la Ville de Besançon,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention de suivi des réfugiés entre l'association Coallia et la Ville de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 8

## 40 - Vœu à l'occasion de la 20ème Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le vœu à l'occasion de la 20ème journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 45

Contre: 0

Abstentions: 10

### 41 - Vœu relatif au projet de loi sur la fin de vie

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le vœu relatif au projet de loi sur la fin de vie.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 45

Contre: 0

Abstentions: 10

Conseiller intéressé : 0

La séance est levée à 20 H 20.

Affichée à Besançon et publiée sur le site internet, le 23 MAI 2024

Pour la Maire, Par délégation,

La cheffe de service des Assemblées Ville,

Anne COLLIN